



Existe-t-il une association qui s'appelle les droits des fumeurs ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 11 octobre 2010

Bonjour,

Existe-t-il une association qui s'appelle les droits des fumeurs à laquelle je puisse adhérer pour me plaindre de ma privation de liberté de fumer, ainsi que l'acharnement psychologique de certaines associations intégristes anti tabac ?

Cordialement

Réponse :

Petit Larousse, INTÉGRISME : Attitude et disposition d'esprit de certains croyants qui, au nom d'un respect intransigeant de la tradition, se refusent à toute évolution

Cette définition s'applique donc parfaitement à ceux qui veulent à tout prix maintenir la tradition surannée d'un droit d'enfumer son entourage en dépit des conséquences de cet enfumage sur la santé comme sur le bien-être de chacun.

Puisque la loi n'interdit pas de fumer, il est logique que le fumeur puisse se renseigner sur les conditions dans lesquelles cette liberté individuelle peut s'exercer. Il s'agit cependant d'une liberté individuelle encadrée par des textes législatifs et règlementaires car la fumée nuit à la santé et au bien-être de ceux qui doivent la subir. DNF est l'un des sites qui vous renseignera le mieux sur ces différents textes et son forum vous permettra d'échanger avec les tenants et les opposants à ce que vous désignez abusivement comme de l'intégrisme.